



Accueil / Tous Vos services / [Salle des fetes](#)

SALLE DES FETES

Notre Salle Communale d'une capacité d'accueil de 120 personnes maximum est proposée à la location selon conditions et disponibilités de planning.

La remise des clefs s'effectuera en Mairie le vendredi à 17H00.

Vous pourrez utiliser librement notre salle communale à partir de 19H00 (fin du service périscolaire de garderie).

Aucune option de réservation ne peut s'effectuer par téléphone, **seule la présentation du dossier complet en Mairie pourra permettre de fixer votre date de réservation effective.**

LES DISPONIBILITÉS DE NOTRE SALLE

Veuillez contacter le secrétariat au **01.60.22.13.17**

MODALITÉS DE RÉSERVATION

CONSTITUTION DU DOSSIER

- la convention d'utilisation dûment complétée et signée
- copie de votre pièce d'identité
- un chèque de règlement
- un chèque de caution de 1000 Euros (locaux)
- un chèque de caution de 200 Euros (ménage)
- une attestation d'assurance faisant mentions
- des locaux, adresse et dates de location

A nous transmettre au plus tard 1 mois avant la remise des clefs

[Télécharger la convention 2019](#)

[Télécharger la convention 2020](#)

TARIFS 2019/2020

Révisés et votés par le Conseil Municipal par délibération du 18/10/2016

WEEK-END : du vendredi soir au dimanche soir

Tarif Ussois : 350 Euros

Tarif extérieur : 700 Euros

Caution : 1000 Euros

Caution Ménage : 200 Euros

1 JOURNÉE HORS WEEK-END

Tarif Ussois : 150 Euros


Tarif extérieur : 350 Euros





MAIRIE DE USSY-SUR-MARNE

2 rue de Changis
77260 Ussy-sur-Marne
01 60 22 13 17

Nous **utilisons** des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [cliquez ici](#). 

Accepter

Copyright 2019 Mairie de USSY-SUR-MARNE